



### **Formation approfondie en chirurgie pédiatrique spécialisée**

La formation continue d'un chirurgien pédiatre jusqu'à la qualification de médecin spécialiste est l'une des tâches les plus importantes du SSCP. Au cours des dernières années, cela est devenu de plus en plus exigeant : la chirurgie pédiatrique a fait de grands progrès grâce à de nombreux nouveaux développements, ainsi qu'à des techniques mini-invasives, ce qui a également entraîné une sous-spécialisation progressive. Parallèlement, le droit du travail a été mis en œuvre dans le domaine de la médecine en Suisse et de nouveaux centres de chirurgie pédiatrique ont été ouverts. Il s'en suit qu'un très grand nombre de candidats visent le titre de spécialiste en chirurgie pédiatrique et cela pour un petit nombre de patients et une large variété de techniques. Avec le programme actuel de formation postgraduée pour le titre suisse de spécialiste en chirurgie pédiatrique, nous ne pouvons plus répondre aux exigences d'une formation postgraduée de haute qualité, car de nombreux candidats voient et opèrent trop rarement. C'est pourquoi la commission de formation postgraduée a développé pour la spécialisation suisse de chirurgie pédiatrique le concept de formation postgraduée en deux étapes : au cours d'une formation postgraduée de 6 ans, les candidats acquièrent une spécialisation en chirurgie pédiatrique compatible en Europe. Cela leur permet de fournir de manière indépendante des soins chirurgicaux pédiatriques dans des centres ou cabinets médicaux. Les personnes intéressées peuvent ensuite se spécialiser dans une sous-spécialité, comme l'urologie pédiatrique, dans le cadre d'une formation approfondie en chirurgie pédiatrique spécialisée de trois ans. La formation approfondie est ainsi une condition préalable idéale pour une position de cadre dans une sous-spécialité au sein d'un centre.

Il en résulte beaucoup de progrès :

- La chirurgie pédiatrique reste une spécialisation large. Selon leur inclination, les candidats peuvent apprendre une ou deux sous-spécialités sous forme de modules. Une fois qu'ils ont terminé avec succès les modules choisis, ils obtiennent, indépendamment de la sous-spécialité choisie, le titre de formation approfondie en chirurgie pédiatrique spécialisée.
- Les opérations techniquement plus difficiles des sous-spécialités ne sont plus effectuées par tous les candidats, mais uniquement par ceux qui s'intéressent à la sous-spécialité en question. Ainsi, les candidats intéressés reçoivent un niveau d'expertise plus élevé dans leur domaine.
- La période formation réelle de 9 ans pour la chirurgie pédiatrique spécialisée est reconnue et doit être remboursée par les cantons aux cliniques.
- Les candidats obtiennent reconnaissance de cette formation par l'obtention d'un titre de formation approfondie, permettant dans de nombreuses cliniques une valorisation de la classification salariale des chefs de clinique.
- Les formations approfondies sont attribuées en Suisse sous le patronage de la FMH et de l'ISFM selon le droit privé. Par conséquent, les chirurgiens pédiatriques ayant un titre de spécialiste en chirurgie pédiatrique sans formation approfondie peuvent continuer à opérer sur l'ensemble du spectre de la chirurgie pédiatrique.
- Pendant la période transitoire, les détenteurs du titre de spécialiste peuvent demander la formation approfondie sans avoir besoin de passer d'examen.
- La formation approfondie en chirurgie pédiatrique spécialisée peut être effectuée à l'étranger.

Le comité du SSCP appuie la création d'une formation approfondie en chirurgie pédiatrique spécialisée. Celle-ci sera présentée aux membres lors de l'AG du 24.5.18 et recommandé pour approbation par vote. Tous les membres recevront le projet de programme de formation en même temps que les documents relatifs à l'AG.

### **Intervention tarifaire du Conseil fédéral**

L'intervention du Conseil fédéral dans le tarif ambulatoire est en vigueur depuis le 1.1.18. Cette modification a aussi apporté des pertes drastiques pour nous chirurgiens pédiatres, de sorte que la gestion d'un cabinet médical libre est devenue économiquement presque impossible. Pour pouvoir déterminer les effets définitifs de l'intervention tarifaire sur les prestations ambulatoires en chirurgie pédiatrique, un monitoring des prestations sera indispensable. Cela a également été demandé dans une motion parlementaire de la Conseillère nationale Bea Heim, initiée par notre membre Conrad Müller. Même s'il n'y a actuellement aucune obligation, nous recommandons à tous les responsables

de recueillir dès maintenant les données de leurs traitements ambulatoires. Dans les hôpitaux, cela se fait probablement automatiquement par l'administration. En cabinet médical, cela peut se faire, par exemple, via Newindex ou, bien sûr, avec une propre collecte de données. Quoi qu'il en soit, les hôpitaux et les cabinets doivent être prêts à fournir ces données à l'avenir.

### **L'élaboration du nouveau tarif ambulatoire**

Des progrès ont été réalisés à différents niveaux dans l'élaboration d'un nouveau tarif ambulatoire. D'une part, la FMH a développé une nouvelle structure tarifaire sous le nom de « TARCO », dont la nomenclature et la structure a été finalisée et doit être définitivement adoptée par la chambre médicale au début du mois de mai. La SSCP a fortement été impliquée dans le développement de cette structure et a, à notre avis, réussi à tenir compte de la situation particulière de la chirurgie pédiatrique. Tous les membres de la FMH peuvent télécharger cette nouvelle structure tarifaire sur <https://online.cdm.smis.ch/owncloud/s/EdSiqHMMqgPUoZJ>. Reste à voir dans quelle mesure cette structure tarifaire, qui a été travaillée jusqu'à présent presque exclusivement au sein du corps médical, sera également acceptée par les partenaires tarifaires. Le travail politique délicat ne fait que commencer...

D'autre part, la fmCh travaille directement avec les assureurs sur les montants dits forfaitaires. Par cela, on veut s'éloigner du tarif des prestations et obtenir des prix fixes forfaitaires pour certaines interventions. La SSCP est également impliquée et a soumis des propositions exemplatives de tarifs forfaitaires pour la circoncision et la hernie inguinale. Des négociations directes avec les assureurs à ce sujet n'ont toutefois pas encore eu lieu.

### **Octroi « Travelling Fellowship »**

Madame la Dresse Ana-Maria Calinescu-Tuleasca, cheffe de clinique à Genève, recevra le « Swiss Society of Pediatric Surgery Travelling Fellowship 2018 » pour son séjour prévu à l'Hôpital Bicêtre à Paris. Félicitations et bonne chance ! Nous vous rappelons que tous les collègues en formation postgraduée pour l'obtention du titre de spécialiste en chirurgie pédiatrique qui prévoient un séjour à l'étranger peuvent postuler pour cette bourse de voyage. Le règlement et le formulaire de demande se trouvent sur notre site internet (<http://www.swiss-pediatricsurgery.org/fr/formations/fmh-chirurgie-pediatrique>).

### **Publication de la biographie de Martin Mueli**

Une biographie de notre ancien président, le Professeur Martin Mueli, a été publiée. Vous trouvez de plus amples informations, ainsi qu'un bon de commande sur notre site internet (<http://www.swiss-pediatricsurgery.org/fr/nouvelles/presse>).

### **Crédits de formation continue**

Nous attirons l'attention de tous les organisateurs de congrès et de formation sur le fait que certains de nos sujets en chirurgie pédiatrique peuvent également intéresser les chirurgiens (pour adultes), surtout s'ils sont actuellement dans un centre de chirurgie pédiatrique. Il vaut donc toujours la peine de demander des crédits à la Société Suisse de Chirurgie (SSC) sur [info@sgc-ssc.ch](mailto:info@sgc-ssc.ch) pour la formation continue.

### **In memoriam**

En quelques semaines au début de l'année, trois membres de longue date, chirurgiens pédiatriques extrêmement méritants, nous ont quittés :

- le 11.1.18: Prof. Antoine Cuendet, Genève
- le 12.2.18: Prof. Bruno Herzig, Bâle
- le 25.2.18: Prof. Alois Schärli, Lucerne

Au nom de la société, nous aimerions les remercier pour leur engagement exceptionnel dans notre domaine et présentons nos sincères condoléances à leurs familles. Les notices nécrologiques des trois défunts se trouvent sur notre page d'accueil (<http://www.swiss-pediatricsurgery.org/fr/nouvelles/positions>)

### **Agenda**

Nous vous rappelons les prochains événements de la SSCP :

- 24./25. mai 2018 rencontre annuelle dans le cadre du congrès fPmh à Lausanne
- 24. mai 2018 assemblée générale de la SSCP à Lausanne
- 14. septembre 2018 Journée de formation sur le thème « Innovation » à Bienne

- 5. /6. septembre 2019 congrès du 50<sup>e</sup> anniversaire SSCP à Bâle

L'appel s'adresse de manière générale à tous, mais surtout aux plus jeunes : en tant que société professionnelle relativement petite, la SSCP dépend de la coopération de tous ses membres ! Il y a plusieurs façons de s'impliquer, que ce soit au sein du comité, en tant que délégué dans un groupe d'experts de la SSCP ou externe à la société, en tant que représentant de la chirurgie pédiatrique lors d'un événement public ou beaucoup plus. Si vous êtes intéressé(e) à participer activement à la SSCP, nous vous invitons à vous annoncer auprès d'un membre du comité.

#### **Congrès annuel : mot du comité organisateur**

Ce congrès est vraiment l'occasion de partager avec nos collègues pédiatres et pédopsychiatres nos préoccupations médicales actuelles: l'atrésie de l'œsophage, la petite taille, le myelomeningocèle, la douleur, la robotique, la médecine sportive, le gong show, la session NaCHwuchs, le concours de réanimation, etc ... tout y est!

Le programme est chargé, extrêmement varié et devrait satisfaire tous les goûts. Au plaisir de vous y rencontrer.